

Les conditions gagnantes pour être un mentor efficace

(Personnel enseignant)



Le profil du mentor

Le mentor doit :

- Adhérer aux principes du mentorat sur une base volontaire ;
- Posséder un brevet d'enseignement et être un enseignant régulier au CSSCV ;
- Posséder au moins cinq années d'expérience dans le milieu (idéalement) ;
- Avoir accueilli au moins un stagiaire (idéalement) ;
- Posséder des compétences relationnelles telles que la sensibilité aux besoins de l'autre, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la collaboration, l'entraide, la bienveillance et la discrétion ;
- Avoir une excellente pratique d'enseignement (connaissance du programme, compétences pédagogiques, en gestion de classe et en planification) ;
- Être disponible pour accompagner un nouvel enseignant tout au long de l'année scolaire (environ 60 minutes par mois, en moyenne) ;
- Avoir complété le formulaire pour faire partie de la banque de mentors.

Les rôles et responsabilités du mentor

Le mentor :

- Poursuivra l'accueil du nouvel enseignant dans le milieu amorcé par l'agent d'intégration du PIO ;
- Explicitera la culture organisationnelle à son mentoré : normes, valeurs, éthique et fonctionnement ;
- Se référera à l'agent d'intégration du PIO au besoin ;
- Guidera, soutiendra et conseillera son mentoré au meilleur de ses connaissances ;
- Amènera son mentoré à acquérir des habiletés précises relativement aux tâches reliées au travail de l'enseignant ;
- Donnera de la rétroaction directe, utile et constructive à son mentoré lors des rencontres de mentorat (idéalement mensuelles) ;
- Offrira du soutien pédagogique à son mentoré en rendant explicite les « comment-faire » du métier ;
- Participera aux rencontres individuelles ou collectives du programme de mentorat et acceptera de donner ses commentaires et suggestions afin de le bonifier.